

DECISION DU MAIRE DE BRON

Numéro : 20240220DEC018

Objet: Avenants aux marchés n° 2022-559, 2022-560, 2022-561 et 2022-563 Aménagement d'une structure Petite Enfance 40 berceaux sur la Zac des Terrasses (La Clairière)

Le Maire de Bron, Jérémie BREAUD,

VU les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 20200716DEL2 du 16 juillet 2020 donnant, au titre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU les marchés n° 2022-559, n° 2022-560, n° 2022-561 et n° 2022-563 relatifs aux travaux d'aménagement de la crèche de la Zac des Terrasses (La Clairière),

CONSIDERANT qu'en cours de chantier des modifications ont entraîné des travaux supplémentaires ainsi que la suppression de certaines prestations,

DECIDE

Article 1 : de signer l'avenant n° 2 au marché n° 2022-559 :

- Titulaire : LES MENUISIERS DU RHONE – 69517 VAULX-EN-VELIN
- Dénomination du marché : Aménagement d'une structure petite enfance 40 berceaux sur la ZAC des Terrasses (La Clairière) à Bron
- Lot 2 : Menuiseries intérieures
- Objet: Prise en compte de travaux supplémentaires
- Montant de l'avenant : + 3 142,00 € H.T.

Article 2 : de signer l'avenant n°2 au marché n° 2022-560 :

- Titulaire : RHONIBAT SARL – 69530 BRIGNAIS
- Dénomination du marché : Aménagement d'une structure petite enfance 40 berceaux sur la ZAC des Terrasses (La Clairière) à Bron
- Lot 3 : Peinture – Sols souples
- Objet: Suppression de certaines prestations
- Montant de l'avenant : – 1 073,59 € H.T.

Article 3 : de signer l'avenant n° 1 au marché n° 2022-561 :

- Titulaire : SIAUX – 38121 CHONAS-L'AMBALLAN
- Dénomination du marché : Aménagement d'une structure petite enfance 40 berceaux sur la ZAC des Terrasses (La Clairère) à Bron
- Lot 4 : Carrelage
- Objet: Prise en compte de travaux supplémentaires et suppression de certaines prestations
- Montant de l'avenant : 0,00 € H.T.

Article 4 : de signer l'avenant n° 2 au marché n° 2022-563 :

- Titulaire : SARL MURY – 69400 GLEIZE
- Dénomination du marché : Aménagement d'une structure petite enfance 40 berceaux sur la ZAC des Terrasses (La Clairère) à Bron
- Lot 6 : Plomberie – Chauffage - Ventilation
- Objet: Prise en compte de travaux supplémentaires
- Montant de l'avenant : + 1 646,34 € H.T.

Article 5 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Bron est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de la Ville.

Article 6 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Bron dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Article 7 : Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon ou déposé sur www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Fait à BRON, le

Jérémie BREAUD,



**AMÉNAGEMENT D'UNE STRUCTURE PETITE ENFANCE
40 BERCEAUX SUR LA ZAC DES TERRASSES A BRON**

Lot n° 02 – Menuiseries intérieures

N° 2022-559

Avenant n°2

Entre :

La Ville de Bron, place de Weingarten - CS 30012 - 69671 BRON Cedex, représentée par son maire, Monsieur Jérémie BRÉAUD, habilité par délibération n° 20200716DEL2 du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 portant délégation générale,

Ci-après « La Ville de BRON »

et

L'entreprise **LES MENUISIERS DU RHONE – 1 RUE DES ALPES – 69517 VAULX-EN-VELIN**, Société coopérative de production à forme anonyme et capital variable, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 957 522 972, représentée par son Administrateur, Monsieur Jérémie BIGOTTE, dûment habilité à cet effet.

Ci-après «le titulaire»

Préambule

Par acte d'engagement notifié en date du 28/11/2022, la Ville de BRON a confié à la société LES MENUISIERS DU RHONE le marché public n° 2022-559 relatif à l'aménagement d'une structure petite enfance – Lot 2 : Menuiseries intérieures, pour un montant de 128 938,86 € H.T.

En cours d'exécution du chantier, il a été décidé de procéder à des travaux supplémentaires .

Ceci ayant été rappelé, il a été convenu ce qui suit.

ARTICLE 1 : TRAVAUX CONCERNÉS ET MONTANTS

Les travaux en plus-value à prendre en compte pour ce présent avenant sont les suivants :

- Tablettes sur crémaillères :	323,00 €
- Habillage poteau :	466,00 €
- Protection d'angle :	1 606,00 €
- Portillon :	389,00 €
- Modification du banc :	358,00 €

ARTICLE 2 : MONTANT DE L'AVENANT

Le montant de l'ensemble de ces travaux s'élève à **3 142,00 € H.T.**

ARTICLE 3 : NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

	Marché Initial	Avenant n°1	Avenant n°2	Marché initial + avenants n°1 et n°2
Montants en € H.T.	128 938,86 €	1 548,50 €	3 142,00 €	133 629,36 €
% d'augmenta- tion		+ 1,20 %	+ 2,44 %	3,64 %

ARTICLE 4 : RÉVISION DE PRIX

Les clauses de révision des prix ne s'appliquent que sur le marché initial. Le montant de l'avenant est donc conclu à prix ferme.

ARTICLE 5 : CLAUSES ET CONDITIONS DU MARCHÉ INITIAL MAINTENUES

Toutes les autres clauses et conditions du marché, ainsi que ses avenants, demeurent inchangées.

A, le

LES MENUISIERS DU RHONE

Le Maire,

Jérémie BRÉAUD

Dimitri

MANCEAU

Signature
numérique de
Dimitri MANCEAU
Date : 2024.02.14
17:19:21 +01'00'



**AMÉNAGEMENT D'UNE STRUCTURE PETITE ENFANCE
40 BERCEAUX SUR LA ZAC DES TERRASSES A BRON**

Lot n° 03 – Peinture - Sols souples

N° 2022-560

Avenant n°2

Entre :

La Ville de Bron, place de Weingarten - CS 30012 - 69671 BRON Cedex, représentée par son maire, Monsieur Jérémie BRÉAUD, habilité par délibération n° 20200716DEL2 du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 portant délégation générale,

Ci-après « La Ville de BRON »

et

L'entreprise **RHONIBAT – 6 Boulevard André Lassagne – 69530 BRIGNAIS**, Société A Responsabilité Limitée, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 318 684 206, représentée par son Gérant, Monsieur Laurent GALERA, dûment habilité à cet effet.

Ci-après « le titulaire »

Préambule

Par acte d'engagement notifié en date du 28/11/2022, la Ville de BRON a confié à la société RHONIBAT le marché public n° 2022-560 relatif à l'aménagement d'une structure petite enfance – Lot 3 – Peinture - Sols souples, pour un montant de 39 842,37 € H.T.

En cours d'exécution du chantier, certaines prestations initialement prévues n'ont pas été réalisées.

Ceci ayant été rappelé, il a été convenu ce qui suit.

ARTICLE 1 : TRAVAUX CONCERNÉS ET MONTANTS

Les travaux en moins-value à prendre en compte pour ce présent avenant sont les suivants :

- Travaux de signalétique (Poste 107 de la D.P.G.F)

ARTICLE 2 : MONTANT DE L'AVENANT

Le montant de l'ensemble de ces travaux s'élève à – **1 073,59 € H.T.**

ARTICLE 3 : NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

	Marché Initial	Avenant n°1	Avenant n°2	Marché initial + avenants n°1 et n°2
Montants en € H.T.	39 842,37 €	963,27 €	- 1 073,59 €	39 732,05 €
% d'augmenta- tion/diminution		+ 2,42 %	- 2,69 %	- 0,27 %

ARTICLE 4 : RÉVISION DE PRIX

Les clauses de révision des prix ne s'appliquent que sur le marché initial. Le montant de l'avenant est donc conclu à prix ferme.

ARTICLE 5 : CLAUSES ET CONDITIONS DU MARCHÉ INITIAL MAINTENUES

Toutes les autres clauses et conditions du marché, ainsi que ses avenants, demeurent inchangées.

A BRIGNAIS..., le 29/04/2024

Le Maire,

ENTREPRISE RHONIBAT

Jérémie BRÉAUD

RHONIBAT SARL
6, Boulevard André Messagne
BRIGNAIS
Tél 04 78 05 33 21 - Fax 04 78 03 41 86
RCS Lyon D 518 564 233 Code APE 4333 Z



**AMÉNAGEMENT D'UNE STRUCTURE PETITE ENFANCE
40 BERCEAUX SUR LA ZAC DES TERRASSES A BRON**

Lot n° 04 – Carrelage

N° 2022-561

Avenant n°1

Entre :

La Ville de Bron, place de Weingarten - CS 30012 - 69671 BRON Cedex, représentée par son maire, Monsieur Jérémie BRÉAUD, habilité par délibération n° 20200716DEL2 du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 portant délégation générale,

Ci-après « La Ville de BRON »

et

L'entreprise SIAUX, Société par actions simplifiée dont le siège social est 1167 Allée des Muriers – 38121 CHONAS-L'AMBALLAN, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Vienne, sous le numéro de SIRET 329 664 049, représentée par son Gérant, Monsieur LAVIGNE Stéphane, dûment habilité à cet effet.

Ci-après «le titulaire»

Préambule

Par acte d'engagement notifié en date du 28/11/2022, la Ville de BRON a confié à l'établissement SIAUX le marché public n° 2022-561 relatif à l'aménagement d'une structure petite enfance – Lot 4 –Carrelage, pour un montant de 26 375,40 € H.T.

En cours d'exécution du chantier, des prestations supplémentaires ont été rendues nécessaires. Des prestations ont également été supprimées.

Ceci ayant été rappelé, il a été convenu ce qui suit.

ARTICLE 1 : TRAVAUX CONCERNÉS ET MONTANTS

Les travaux en plus-value à prendre en compte pour ce présent avenant sont les suivants :

- Fourniture et pose d'un tapis EMCO : 840,00 € HT

Les travaux en moins-value à prendre en compte pour ce présent avenant sont les suivants :

- Suppression de siphons de sol : -840,00 € HT

ARTICLE 2 : MONTANT DE L'AVENANT

Le montant de l'ensemble de ces travaux s'élève à **0,00 € H.T.**

ARTICLE 3 : NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

	Marché Initial	Avenant n°1	Marché initial + avenant n°1
Montants en € H.T.	26 375,40 €	0,00 €	26 375,40 €
% de diminution/aug- mentation		0 %	

ARTICLE 4 : RÉVISION DE PRIX

Les clauses de révision des prix ne s'appliquent que sur le marché initial. Le montant de l'avenant est donc conclu à prix ferme.

ARTICLE 5 : CLAUSES ET CONDITIONS DU MARCHÉ INITIAL MAINTENUES

Toutes les autres clauses et conditions du marché, ainsi que ses avenants, demeurent inchangées.

A, le

SIAUX SAS

Le Maire,

Jérémie BRÉAUD



1167 Allée des Mûriers
38121 CHONAS L'AMBALLAN
Tél. 04 74 58 87 58



**AMÉNAGEMENT D'UNE STRUCTURE PETITE ENFANCE
40 BERCEAUX SUR LA ZAC DES TERRASSES A BRON**

Lot n° 06 – Plomberie – Chauffage - Ventilation

N° 2022-563

Avenant n°2

Entre :

La Ville de Bron, place de Weingarten - CS 30012 - 69671 BRON Cedex, représentée par son maire, Monsieur Jérémie BRÉAUD, habilité par délibération n° 20200716DEL2 du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 portant délégation générale,

Ci-après « La Ville de BRON »

et

La société MURY – 220 rue Jean-Baptiste Martini – 69400 GLEIZE, Société A Responsabilité Limitée, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 693 780 066, représentée par son Président, Monsieur Julien FAVIER, dûment habilité à cet effet.

Ci-après «le titulaire»

Préambule

Par acte d'engagement notifié en date du 28/11/2022, la Ville de BRON a confié à l'établissement MURY le marché public n° 2022-563 relatif à l'aménagement d'une structure petite enfance – Lot 6 – Plomberie – Chauffage - Ventilation, pour un montant de 142 260,64 € H.T.

En cours d'exécution du chantier, des prestations supplémentaires ont été rendues nécessaires.

Ceci ayant été rappelé, il a été convenu ce qui suit.

ARTICLE 1 : TRAVAUX CONCERNÉS ET MONTANTS

Les travaux en plus-value à prendre en compte pour ce présent avenant sont les suivants :

- Capotage du groupe extérieur CIAT - Decoclim RAL 9010

ARTICLE 2 : MONTANT DE L'AVENANT

Le montant de l'ensemble de ces travaux s'élève à **+ 1 646,34 € H.T.**

ARTICLE 3 : NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

	Marché Initial	Avenant n°1	Avenant n°2	Marché initial + avenants n°1 et n°2
Montants en € H.T.	142 260,64 €	-312,57 €	+ 1 646,34 €	143 594,41 €
% de diminution/aug- mentation		-0,22 %	+ 1,16 %	+ 0,94 %

ARTICLE 4 : RÉVISION DE PRIX

Les clauses de révision des prix ne s'appliquent que sur le marché initial. Le montant de l'avenant est donc conclu à prix ferme.

ARTICLE 5 : CLAUSES ET CONDITIONS DU MARCHÉ INITIAL MAINTENUES

Toutes les autres clauses et conditions du marché, ainsi que ses avenants, demeurent inchangées.

A GLEIZE....., le 30/01/2024

Le Maire,

Etablissement MURY

Jérémie BRÉAUD

Ets MURY sas
220, rue J-B Marini
69400 GLEIZE
Tél. 04 74 62 89 80
mury0252@orange.fr

#signature#